

LES ÉTUDES DE LANGUE

2009

Les études de langues étrangères ne mènent pas systématiquement au métier de l'enseignement. Mais cette voie, qui passe par les concours du CAPES, continue à attirer un grand nombre de candidats. Les amateurs de langues peuvent aussi espérer bien d'autres débouchés. À commencer par l'interprétation et la traduction, sans oublier les fonctions de gestion, de communication, d'import-export ou encore de marketing international. Dans ces conditions, la prime est aux étudiants ayant suivi un double cursus, par exemple en langues et droit, langues et commerce international, ou encore en langues et gestion.

Les deux grandes filières de langues en fac conduisent à deux univers de métiers différents : l'enseignement ou le monde de l'entreprise. La traduction, l'interprétariat et l'enseignement offrent des débouchés limités. Heureusement, les diplômés en langues intéressent aussi les entreprises.

Domaine :

Langues et lettres

Voir aussi les fiches filières : *compétences en français, communication, management, relations internationales, sciences humaines, tourisme-hôtellerie.*

Secteurs d'activités :

enseignement, interprétariat, traduction, communication, vente, marketing international

ORGANISATION DES ÉTUDES

À l'université

Les deux grandes filières universitaires conduisent à deux univers professionnels distincts : l'enseignement ou le monde de l'entreprise. Passionné par les langues, il faut choisir entre les mentions LLCE (langues, littératures et civilisations étrangères) et LEA (langues étrangères appliquées) de la licence lettres et langues. En LEA, vous étudierez deux langues, appliquées au droit, à l'économie ou à la gestion avec en perspective des débouchés en entreprise. LLCE privilégie l'étude de la traduction d'une langue, des repérages littéraires, de l'acquisition de compétences analytiques, grammaticales et culturelles. Un bac Littéraire ou un autre bac général est nécessaire pour y accéder ainsi qu'un bon niveau en français et en langues.

Vers l'enseignement : la filière LLCE

Cette filière concerne ceux qui maîtrisent déjà bien une langue vivante (anglais, allemand, espagnol...) et se destinent par exemple à l'enseignement, la traduction ou l'interprétariat. La filière LLCE (langues, littérature et civilisation étrangères), qui s'adresse plus spécialement aux passionnés de littérature, mène avant tout aux concours du CAPES. Elle s'apparente à des études de lettres, mais dans une langue étrangère. Au programme figurent la grammaire, l'expression écrite et orale, le vocabulaire, la compréhension, la linguistique, la phonétique, la littérature ou l'histoire.

Attention : Si vous n'aimez pas lire, étudier des textes ni rédiger en français, il y a peu de chances que ces mêmes exercices vous passionnent dans une langue étrangère ! En fonction des unités d'enseignement (UE), interviennent les premières spécialisations : littérature comparée, civilisation, documentation, traduction littéraire, etc. Après la licence, il est possible d'intégrer un IUFM pour y préparer un concours de l'enseignement (primaire ou secondaire). Mais attention : les postes sont de plus en plus limités, surtout pour des langues moins répandues que l'anglais ou l'espagnol, comme l'allemand, l'italien, le russe et l'arabe.

Vers la traduction ou l'interprétariat : la filière LEA

Le cursus LEA (langues étrangères appliquées) se veut professionnalisant et permet d'acquérir des compétences dans deux langues vivantes et en économie. La filière LCR (langues et cultures régionales) a essentiellement pour vocation l'enseignement des langues régionales.

La filière LEA (langues étrangères appliquées), orientée vers le monde de l'entreprise, porte sur l'étude de deux langues : anglais-allemand, anglais-chinois, anglais-arabe... De nombreuses combinaisons existent mais attention, toutes les universités n'offrent pas les mêmes choix ! L'enseignement se concentre donc sur la pratique de la langue dans un contexte professionnel : correspondance administrative, traduction spécialisée, comptabilité, économie, informatique et droit. L'admission est souvent subordonnée à la réussite d'un test de niveau dans les deux langues choisies. Par ailleurs, de plus en plus d'universités proposent une troisième langue en option.

Parmi les spécialisations possibles en licence, il faudra choisir en fonction des préférences professionnelles (affaires et commerce, information et traduction spécialisées, etc.).

Ce cursus mène nécessairement à un séjour à l'étranger, et dans certaines universités ce dernier est indispensable pour valider la licence. Le métier de traducteur convient bien à ceux qui se sentent la fibre littéraire sans l'envie d'enseigner. Il faut également de pas avoir peur des études longues.

Le traducteur, autrement appelé traducteur expert, littéraire, ou encore technique joue un rôle primordiale dans la compréhension du texte. Qu'il travaille dans une entreprise exportatrice qui désire traduire ses notices, ou pour une maison d'édition, il doit toujours faire preuve de grande objectivité pour savoir retranscrire au plus juste le texte original. Il n'est pas seulement feuille à la main, cherchant le mot le plus juste. Non, aujourd'hui, le traducteur (principalement technique) doit savoir aussi manier logiciels et bases de données (TAO, traduction assistée...). Mais les qualités requises sont les mêmes : rigueur, objectivité, persévérance.

Le cursus F.L.E.

De nombreuses universités préparent à l'enseignement du français en tant que langue étrangère. Le parcours français langue étrangère (F.L.E.) est proposé par les universités en 3e année de licence (L3) mention lettres classiques, lettres modernes, L.L.C.E. ou sciences du langage. Les étudiants suivent le programme de leur licence, complété par des enseignements de didactique du français en tant que langue étrangère, de linguistique générale et de linguistique appliquée au F.L.E. Ils s'entraînent à la préparation de leçons et étudient la civilisation française. À la clé, des métiers dans l'enseignement qui exigent de s'adapter à une grande diversité de situations matérielles et pédagogiques..

Les écoles spécialisées

Une dizaine d'écoles de traduction et d'interprétation, privées ou publiques forment aux métiers de traducteur technique, d'interprète et de spécialiste du commerce international. Un excellent niveau en langues est bien sûr exigé. Elles intègrent soit un stage en entreprise soit un semestre dans une université étrangère pendant la durée de la formation.

AXES DE RECHERCHE

Souvent interdisciplinaire, la recherche française en langues étrangère peut associer une variété de champs provenant des sciences humaines et sociales: littérature, histoire, pédagogie, sciences du langage, sociologie ou psychologie par exemple. Une dimension proprement française se manifeste néanmoins au travers des centres de recherche se concentrant sur l'étude des langues régionales de métropole (basque, breton, occitan, picard etc.) ou sur le monde créolophone dans les régions et départements d'outre mer.

Sites de référence et sites utiles

- L'ITI-RI à Strasbourg (deux ans après une licence). Institut de Traducteurs, d'Interprètes et de Relations Internationales
<http://u2.u-strasbg.fr/itiri/>
- L'AIIC - Interprètes de Conférence Internationaux. Elle a statut consultatif auprès des organisations internationales.
<http://www.aiic.net/>
- L'ESIT - École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3). Rattachée à Paris 3, l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) propose plusieurs filières. La section interprétation est ouverte sur examen aux titulaires d'une licence qui ont passé au moins douze mois à l'étranger et maîtrisent parfaitement deux ou trois langues. La section traduction est accessible sur examen aux détenteurs d'un bac + 2 au minimum. Comptez au moins 600 € l'année.
<http://www.univ-paris3.fr/esit/>
- L'ISIT, grande école en 5 ans après le bac à Paris, prépare aux métiers de la traduction, de l'interprétation de conférence, de la communication et du management interculturels. Le programme Management Communication Traduction offre des débouchés vers les métiers de la traduction, de la localisation et de toutes les grandes fonctions de l'entreprise (Marketing, RH, Communication, Achats...). Le programme Interprétation de conférence forme en 2 ans (niveau M1 et M2) des interprètes de haut niveau pour les grandes organisations internationales.
<http://www.isit-paris.fr/>
- L'Institut britannique de Paris permet de des diplômes de l'université de Londres via tel le BICFET qui certifie la capacité à traduire tout document écrit ou oral en entreprise (dix mois de formation). Ensuite, il est possible d'obtenir le diplôme de traducteur, puis la maîtrise de traduction.
<http://www.ulip.lon.ac.uk/>
- L'INALCO est la grande école des langues rares. Elle forme des fonctionnaires, des traducteurs, des interprètes et des spécialistes des relations internationales dans plus de soixante-dix langues ! En premier cycle, l'institut délivre en deux ou trois ans un diplôme unilingue de langue et civilisation.
<http://www.inalco.fr/>
- L'ESTRI - école de traduction et de relations internationales à Lyon. Forme de futurs traducteurs-interprètes d'affaires, assistants marketing, commercial ou export à l'international, attachés de communication et attachés aux relations internationales.
<http://www.estri.fr/>
- L'ESTICE, à Lille, école de langues étrangères et de commerce international et forme aux échanges internationaux. Cette école permet de devenir assistant import-export ou traducteur commercial, économique ou juridique. Elle prépare à la licence LEA, à un projet professionnel .La formation comprend des stages en entreprise.
<http://www.estice.fr/index2.php>
- L'IPLV (Université Catholique de l'Ouest) à Angers, propose trois cycles d'études la préparation de la filière universitaire en LLCE, une formation pour devenir attaché de direction aux affaires internationales, une autre de traducteur. Une cinquième année permet d'obtenir le diplôme d'interprète de conférences.
<http://www.uco.fr/>
- L'ELCOA (École des langues et des Civilisations de l'Orient ancien)
<http://www.icp.fr/>